

# LES MARCHÉS PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Gérez efficacement vos achats

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS ET PROCÉDURES  
SPÉCIFIQUES

CODE :  
APA50

## Objectifs de la formation

Appréhender les particularités des marchés publics de prestations intellectuelles

S'approprier les étapes clés du processus d'achat de prestations intellectuelles

Assurer la conformité juridique de son marché

Cerner les modalités de l'exécution et de suivi du marché

## Parmi nos formateurs

- BREL-AUFFRAY Mathieu  
Responsable des achats,  
NANTES MÉTROPOLE

## Public concernés

- Acheteurs publics ; Agents en charge des achats pour la fonction publique d'État, la fonction publique hospitalière et les collectivités territoriales ;  
Directeurs du service marchés ; Responsables des cellules marchés ; Directeurs juridiques

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 925,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 990,00 €HT

Les marchés publics de prestations intellectuelles regroupent des services spécialisés tels que les études, audits, conseils, formations...

Ces prestations occupent une place stratégique dans les marchés publics, notamment pour répondre à des besoins complexes et spécifiques. Leur gestion nécessite une approche réfléchi pour garantir l'efficacité des achats, la conformité juridique des contrats et la performance des prestataires.

Cette formation vise à vous doter des compétences essentielles pour structurer, sécuriser et optimiser

chaque étape de vos marchés.

À travers des apports théoriques et pratiques, vous apprendrez ainsi à maîtriser tout le processus achat, à prévenir les risques juridiques et à suivre efficacement la bonne exécution des prestations.

## **ATELIER** Questionnement du groupe sur le cadre général des marchés publics de prestations intellectuelles

---

### Identifier les particularités des marchés publics de prestations intellectuelles

- Les caractéristiques spécifiques de ce segment d'achat
  - Analyser la structure de coût des prestataires
  - Déterminer les formes de prix adaptées selon les besoins
  - Faire le point sur le rôle des acheteurs et des prescripteurs dans la définition et le suivi des prestations
  - Focus sur les CCAG applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles
- 

## **ILLUSTRATION** Des exemples concrets de marché de prestations intellectuelles sont présentés par le formateur

---

### Appréhender le processus d'achat de prestations intellectuelles

- Faire clarifier le besoin en prestations intellectuelles
  - Choisir des critères de sélection précis et adaptés aux prestations intellectuelles
  - Rédiger un cahier des charges complet : objectifs, résultats attendus, livrables
  - Préparer DCE et assurer le lancement efficace de son marché
  - Identifier les éléments essentiels pour évaluer la conformité des candidatures
  - Quelles sont les critères de sélection des offres
- 

## **CAS PRATIQUE** Un cas fil rouge est présenté par le formateur, les stagiaires sont amenés à compléter le cahier des charges du marché

---

## **TRAVAIL DE GROUPE** Les participants élaborent des grilles pour analyser les candidatures et évaluer les offres pour le marché du cas fil rouge

---

### Cerner les risques juridiques liés aux prestations intellectuelles

- Comprendre et respecter les obligations contractuelles propres aux marchés publics de prestations intellectuelles
  - Identifier les situations de dépendance économique : comment prévenir les risques
  - Comment éviter le délit de marchandage
  - Décrypter les obligations de moyens et de résultats
  - Gérer les droits liés à la propriété intellectuelle
  - Respecter les règles du RGPD
- 

## **ATELIER** Les participants évaluent la conformité juridique du cas fil rouge

---

## Assurer le suivi de l'exécution de son marché

- Établir des critères d'évaluation avec le prestataire
- Utiliser des outils pour maîtriser les coûts tout au long de la prestation
- Organiser la réception et recueillir les retours d'expérience des utilisateurs
- Évaluer la performance des fournisseurs et identifier les axes d'amélioration continue

## ATELIER Réflexion collective sur les meilleures pratiques permettant de maîtriser les coûts et garantir la qualité des prestations

### Evaluation des acquis de la formation

#### Dates

A distance (classe virtuelle) Paris

04/12/2025

04/12/2025

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.